

LIII

Hué, le 30 octobre 1823.

*Agence de France en Cochinchine,
A Son Excellence le Ministre des affaires étrangères, à Paris¹.*

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de recevoir les dépêches de Votre Excellence datées jusqu'au 27 juin 1822, où elle daigne m'accuser la réception de celles que je lui avais adressées l'année précédente.

J'ai vu avec autant de peine que de surprise, par la traduction de la lettre adressée à Votre Excellence par le Mandarin des Étrangers, que ce dernier ait prétendu que la cour de Cochinchine n'avait pu prendre qu'une connaissance très inexacte des lettres de S. M. dont j'avais été porteur. Il est ici de notoriété publique que M. Vannier et moi, réunis collectivement, en avons donné à l'empereur l'exacte et entière interprétation, et qu'en outre feu Mgr l'Évêque de Véren en avait, dans le temps, fait une traduction semblable en caractères chinois. Mais je dois aujourd'hui m'en expliquer clairement auprès de Votre Excellence; et une réponse tellement évasive n'était que le prélude de tout ce qui s'est fait ici par continuation.

Ce même Mandarin des Étrangers qui, par son crédit et la nature de ses fonctions, pouvait concourir puissamment à déterminer le roi et à le fixer sur l'objet des demandes que je lui ai soumises, semble

1. Rapport au Ministre le 28 août 1824. Écrit au Préfet de la Gironde le 10 septembre. — L. s.